

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le déclassement partiel du domaine public communal situé au droit de la rue du Professeur Marion – Parcelle AB 956

Il sera procédé, **du vendredi 14 novembre 2025 à 15h00 au vendredi 28 novembre 2025 à 17h00**, à une enquête publique portant sur le déclassement partiel du domaine public communal situé au droit de la rue du Professeur Marion – Parcelle AB 956.

Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie de LA BÂTIE-MONTGASON, 20 Place de la Mairie 38110 LA BÂTIE-MONTGASON.

Le projet de déclassement partiel du domaine public communal situé au droit de la rue du Professeur Marion (parcelle AB 956) sera suivi d'une rétrocession.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire enquêteur, seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête à la Mairie, 20 Place de la Mairie 38110 LA BÂTIE-MONTGASON aux jours et heures d'ouverture :

- le mardi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00
- le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00
- le samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Outre le registre, le public pourra adresser ses observations à Monsieur le Commissaire enquêteur :

- par correspondance écrite, A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur avec pour objet « Enquête publique portant sur le déclassement partiel du domaine public communal (parcelle AB 956) à l'adresse suivante : Mairie, 20 Place de la Mairie 38110 LA BÂTIE-MONTGASON
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@batie-montgascon.com en mentionnant obligatoirement dans l'objet : EQP – AB 956 - LBM

Les pièces du dossier d'enquête (hors observations) seront également consultables sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.batie-montgascon.com

Monsieur Thierry BLONDEL, est désigné commissaire-enquêteur et se tiendra à la disposition du public lors de permanences aux dates et horaires suivants :

- **Vendredi 14 novembre 2025 de 15h00 à 17h00** à la Mairie de LA BÂTIE-MONTGASON ;
- **Vendredi 28 novembre 2025 de 15h00 à 17h00** à la Mairie de LA BÂTIE-MONTGASON ;

Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel du domaine public communal situé au droit de la rue du Professeur Marion – Parcelle AB 956, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport et des conclusions de Monsieur le Commissaire-enquêteur.

L'autorité responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est la Mairie de LA BÂTIE-MONTGASON, représentée par son Maire Monsieur Nicolas SOLIER, 20 Place de la Mairie 38110 LA BÂTIE-MONTGASON – (n° de téléphone 04 74 88 80 81).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au service urbanisme et sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.